

ATTAQUES CONTRE LA POLICE DE L'EAU : ça suffit !



Le 17 septembre dernier, des agriculteurs de la Coordination Rurale sont venus manifester leur soutien à l'un des leurs qui comparaisait devant la chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance d'Agen (47) pour des travaux illégaux en cours d'eau. En raison d'une tension exacerbée provoquée par une cinquantaine de manifestants, la présidente du tribunal a été contrainte d'ordonner une suspension d'audience. Au cours de cette interruption, les deux agents de l'ONEMA¹ présents à l'audience, ont été pris à partie par les manifestants. Durant plus d'une vingtaine de minutes, insultes et menaces de mort ont été proférées à leur rencontre avec notamment une allusion au meurtre de deux agents des services de l'État en 2004 en Dordogne et la menace directe d'une visite domiciliaire. Leurs domiciles ont été placés sous surveillance policière.

Ce n'est pas le premier coup porté à cet établissement public sous tutelle du ministère de l'écologie. En effet, certains syndicats agricoles, relayés par des élus ont eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer leur défiance à l'égard de ces fonctionnaires², semblant oublier qu'en France il existe des lois environnementales qu'il convient à tous de respecter, sinon on risque en effet les tribunaux.

A la multiplication de tels faits de violence envers des agents dans le cadre de leur fonction de police judiciaire, s'ajoute ici, la gravité inédite des menaces proférées. Les agissements et les propos d'une violence inqualifiable tenus par des "représentants-délinquants" d'un syndicat agricole dans l'enceinte même d'un tribunal sont tout simplement intolérables et se doivent d'être condamnés avec la plus grande des fermetés.

Les Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement du bassin Adour-Garonne membres du mouvement de France Nature Environnement *, tiennent à rappeler leur soutien à l'impartialité du travail produit par l'ONEMA dans le cadre de ses missions et notamment dans celle de la police de l'eau. Inquiètes face à la recrudescence de cette violence abjecte qui ne semble connaître aucune limite, elles demandent à la Ministre en charge de l'Ecologie, au Ministre de l'Agriculture et à celle de la Justice de condamner sans équivoque cette nouvelle agression verbale.

FNE et la SEPANLOG, qui s'étaient portées parties civiles sur cette affaire et ont été témoins de cette agression, sont également attaquées sur le site internet du syndicat suite à cette audience³.

* FNE Midi-Pyrénées, SEPANSO Aquitaine, Poitou-Charente Nature, Limousin Nature Environnement, Languedoc-Roussillon Nature Environnement, FR Auvergne Nature Environnement et leur réseau d'associations.

¹ Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques : <http://www.onema.fr/FAVORISER-UNE-GESTION-GLOBALE-ET>

² http://www.fne-midipyrenees.fr/la-police-de-l-eau-une-nouvelle-fois-malmenee_7-actu_98.php

³ <http://www.coordinationrurale.fr/sepanlog-france-nature-environnement-combien-dhommes-combien-de-divisions.html>

--



Aurore CARLOT

Chargée de mission eau et animatrice du collectif FNE Adour-Garonne FNE Midi-Pyrénées 14 rue de Tivoli - 31 000 Toulouse 05 34 31 97 83 Site internet : www.fne-midipyrenees.fr

